

# BAC Professionnel en 3 ans

## En Apprentissage

- **Conduite de Productions horticoles :**
  - **Productions florales et légumières, pépinières**

### Prérequis

- Avoir 16 ans au minimum (dès 15 ans révolus et en sortant d'une classe de 3<sup>ème</sup>)

### Condition d'accès

- Satisfaire à l'entretien d'entrée (étude du dossier scolaire et motivations du jeune)
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise à l'entrée en formation
- Possibilité d'entrée en cours de formation (en 1<sup>ère</sup>)

### Objectifs

- Réaliser les opérations de conduite d'un ou plusieurs ateliers horticoles, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, tout en prenant compte, dans les pratiques de travail, la dimension de responsabilité environnementale de l'entreprise.

### Organisation

Début de la formation le 1<sup>er</sup> septembre 2025, 3 années de formation en apprentissage, seconde, première, terminale. Rythme de 1 à 2 semaine à la MFR – CFA et de 2 semaines en entreprise suivant le planning de l'année.

#### Schéma de l'architecture de la formation

##### Modules communs d'enseignement généraux

MG1 Mathématiques, Physique-chimie, Biologie-Ecologie, Informatique

MG2 Histoire/Géographie, Documentation, Enseignement Moral et Civique

MG3 Français, Education Socioculturelle, Anglais

MG4 Education Physique et Sportive, Projet collectif

##### Conduite de production Horticole

MP1 Organisation d'un chantier horticole

MP2 Animation d'une équipe de travail

MP3 Ressources naturelles communes et choix techniques

MP4 Conduite de processus de production horticoles

MAP Module d'adaptation professionnelle

## Moyens pédagogiques

- Cours en salle
- Travaux pratiques
- Visites en entreprise

## Mode d'évaluation

- Epreuve continues au cours des deux ans de formation.....40 %  
(Contrôle continu de formation : CCF)
- Epreuves finales en fin de troisième année .....60%

## Rémunération \*\*

	Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
1 <sup>ère</sup> année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC*
2 <sup>ème</sup> année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC*
3 <sup>ème</sup> année	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC*

\*ou du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé, s'il est plus favorable

\*\* selon la convention collective nationale Production Agricole et Cuma (Code IDCC : 7024)

## La vie au centre

### • L'internat :

Le centre accueille garçons et filles en internat pendant la semaine au CFA. Celle-ci commence le lundi à 9h et finit le vendredi à 16h30.

### • Les activités en soirée :

Chaque soir de la semaine sont prévus : un temps d'étude, une activité détente (télévision, vidéo), une activité socioculturelle et une activité informatique ou CDI.

## Coût de la formation

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO.

Coût restauration/hébergement : 140€ par semaine de formation.

Participation financière possible par l'OPCO, pour les frais d'hébergement et de restauration, à hauteur de 6€ la nuit et 3€ le repas

## Débouchés professionnels

- Ouvrier hautement qualifié en horticulture
- Chef d'entreprise (maraîcher, pépiniériste, horticulteur)

## Poursuites d'études

- BTS Productions horticolas
- Spécialisation (commercialisation de produits horticolas)

## Taux de réussite

**2022** : 100%      **2023** : 100%      **2024** : 78%

La MFR – CFA de Machecoul – Saint – Mème propose des accompagnements spécifiques pour les apprenants en situation de handicap, en lien avec les structures référentes (AGEFIPH). Le centre de formation est adapté pour recevoir du public à mobilité réduite. Pour toutes demandes particulières, nous contacter.

## Contact :

RNCP 31694

Version 5 – 17 Janvier 2025

## MFR - CFA

312 Boulevard des Docteurs Ménager  
44270 MACHECOUL-SAINT-MÈME

02 40 02 39 90

mfr.machecoul@mfr.asso.fr

www.mfr-machecoul.com

